

# La résistance de Khan al Ahmar

L'histoire de ce village illustre la politique israélienne de nettoyage ethnique. La tribu Djahaline expulsée, comme d'autres, du sud d'Israël dans les années 1950 a trouvé refuge sur ce terrain aride à l'est de Jérusalem.

Le 5 septembre, la Cour suprême israélienne ordonne la destruction du village de tôle et de toile où vivent près de 200 Palestiniens bédouins. Israël veut nettoyer ce village stratégique de la zone C, situé à un croisement d'auto-routes coloniales (vers Jéricho et nord-sud), mais très mal desservi par un chemin minable.

Sa destruction permettrait de relier la grosse colonie de Maale Adumim à celle de Kfar Adumim, de réaliser le (très !) Grand Jérusalem avec encerclement total par les colonies, et de couper le nord du sud de la Cisjordanie. Près de 200 villages sont menacés en Cisjordanie, dont 50 communautés bédouines, afin de les déplacer dans les zones A et B (contrôle total ou partiel de l'Autorité palestinienne).

### Solidarité palestinienne et internationale

La mobilisation, réprimée, et des recours en justice avaient gelé la décision prise le 2 juillet, après des années de bataille judiciaire, de résistance au harcèlement (25 structures détruites : habitations, école, mosquée) et de refus des permis de construire, alors qu'Israël les a expulsés en 1950. ONG, ONU et gouvernements européens ont protesté. Y compris sur place. En mai, Alistair Burt, ministre britannique, a rappelé que le transfert forcé d'une population est une violation de la Convention de Genève. Des diplomates européens, dont le consul de France, ont été interdits d'accès, y compris à l'école du village construite avec l'aide de fonds européens. Ajoutons qu'au titre de l'article 8 du Statut de Rome, la déportation à l'intérieur ou hors du territoire occupé d'une partie de la population de ce territoire constitue un crime de guerre.

### Perversité et cynisme colonial

Le gouvernement israélien veut relocaliser les villageois à côté d'Abu Dis, ville déjà très à l'étroit, près d'une grosse usine de traitement des eaux usées de Jérusalem et de colonies, ce qui menacerait leur santé et celle de leur bétail. Et leur promet des services de santé, des écoles !

Le 23 septembre c'est le summum du cynisme. La soi-disant administration civile coloniale demande aux habitants de démolir eux-mêmes « toutes les structures du site » d'ici au 1<sup>er</sup> octobre. Et indique un numéro de téléphone aux

habitants ayant besoin d'aide pour démolir leurs maisons ou pour déménager leurs affaires !

### Nos dirigeants laissent faire

« La France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont à plusieurs reprises exprimé leur préoccupation au sujet du village de Khan al Ahmar, situé en un lieu sensible de la zone C, d'importance stratégique pour la préservation de la contiguïté d'un futur État palestinien. Nous avons pris note de la décision prononcée... » Et d'« appeler de nouveau le gouvernement israélien à ne pas donner suite à son plan... » dont « les conséquences... seraient très sérieuses. »

Cette « préoccupation » et cet appel, ne sont pas du tout à la mesure de « l'importance stratégique » et les « conséquences très sérieuses » soulignées par cette déclaration du 10 septembre, soutenue par trois autres États européens et les pays arabes. Ni avec « l'enjeu majeur de droit international » et les « obligations des puissances occupantes » rappelés sur place par Pierre Cochard, consul de France à Jérusalem. Ni avec la « très grave violation du droit international » dénoncée par le communiqué de l'Élysée le 21 septembre après la rencontre Abbas-Macron. Décalage total entre le constat, inquiétant pour l'avenir... et l'absence d'exigences et d'actes concrets contre l'occupant : même pas évoqués ! Pas d'interdiction des produits des colonies, ni de reconnaissance de l'État palestinien, puisqu'il s'agit bien derrière cette destruction de développer la colonisation et de tuer la « perspective » de cet État. Pas de venue dans ces huit États européens de ministres colons agissant pour cette destruction comme Bennett et Liberman. Pas de sanctions plus fortes comme celles appliquées à l'encontre de la Russie suite à l'annexion de la Crimée. L'annexion de la Zone C, et de Jérusalem-Est, peut continuer.

Dirigeants français et européens, vos opinions veulent des sanctions, contre l'injustice et pour le droit. Agissez, les déclarations ne suffisent pas, cessez de vous décrédibiliser !

Depuis ce 1<sup>er</sup> octobre le soutien des Palestiniens de Cisjordanie et d'internationaux se renforce. Pour Amnesty cette démolition « est un acte cruel et crime de guerre ». ■

François Leroux